



Commission économique pour l'Europe
Groupe de travail permanent sur le vieillissement**Seizième session**

Genève, 20-22 novembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la seizième session****Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira
le lundi 20 novembre 2023, à 10 heures*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Travaux du Bureau.
4. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
5. Réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022.
6. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027.
7. Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 et résultats attendus en 2024 :
 - a) Sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions sur le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe et création de synergies avec les actions stratégiques connexes ;
 - b) Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexions concernant les politiques à mener :
 - i) Notes d'orientation ;
 - ii) Dialogue approfondi ;

* Les représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne en suivant la procédure décrite sur la page du site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE) consacrée à la seizième session du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (<https://unece.org/population/events/sixteenth-meeting-standing-working-group-ageing>).



- iii) Discussions en ligne entre les sessions annuelles concernant les politiques à mener ;
 - iv) Apprentissage entre pairs ;
 - c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités :
 - i) Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement ;
 - ii) Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement ;
 - d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques :
 - i) Données relatives au vieillissement et données ventilées par âge ;
 - ii) Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations ;
 - iii) Base de données sur les politiques relatives au vieillissement.
8. Évaluation de la Phase III du projet du Fonds consacré au vieillissement.
 9. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.
 10. Programme de travail pour 2024 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2025.
 11. Financement du programme de travail.
 12. Questions diverses et résumé des décisions.
 13. Dialogue approfondi.
 14. Conclusions et clôture de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Le Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ci-après « le Groupe de travail permanent ») ouvrira la seizième session, après quoi le Groupe de travail permanent sera invité à adopter l'ordre du jour figurant dans le présent document (ECE/WG.1/2023/1).

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté de la seizième session
(ECE/WG.1/2023/1)

2. Élection des membres du Bureau

Le Groupe de travail permanent sera invité à élire les nouveaux membres du Bureau. Les informations à ce sujet seront communiquées par courrier électronique avant la session.

3. Travaux du Bureau

En 2023, le Bureau a travaillé par voie de consultations électroniques et de réunions en ligne, et il a tenu sa quinzième réunion à Istanbul (Turquie), les 27 et 28 avril. Le Président l'informerait des travaux du Bureau, qui sont présentés dans le document ECE/WG.1/2023/3.

Document(s) : Rapport sur la quinzième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ECE/WG.1/2023/3)

4. Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les membres du Groupe de travail permanent seront informés des réunions, rencontres et initiatives internationales dans le domaine du vieillissement qui auront eu lieu jusqu'alors en 2023. Les exposés traiteront des résultats du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dont l'achèvement a coïncidé avec la soixante et unième session de la Commission du développement social (E/RES/2023/15), de la conférence régionale d'examen de la Conférence internationale sur la population et le développement¹, du Forum politique régional de haut niveau sur le développement durable, de la treizième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, des activités de l'Expert indépendant chargé de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, d'informations à jour concernant les activités pertinentes de la Commission européenne et des activités menées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé.

Les participants seront invités à informer le Groupe de travail permanent de toute initiative ou rencontre majeure dans le domaine du vieillissement.

5. Réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022

Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à faire connaître les évolutions stratégiques qui répondent aux objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022. Les exposés seront suivis d'un débat.

6. Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027

À sa quinzième session, le Groupe de travail permanent a décidé de confier l'élaboration du nouveau programme de travail pour 2023-2027 au Bureau et de renforcer celui-ci en élargissant temporairement sa composition aux volontaires désireux de contribuer à cette tâche. En réponse à cette invitation, la Belgique, le Canada, l'Italie et la Norvège ont contribué à l'élaboration de ce nouveau programme de travail.

Le Bureau présentera le projet de programme de travail pour 2023-2027, qui figure dans le document ECE/WG.1/2023/INF.1. Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à examiner le projet de programme de travail et à l'adopter.

Document(s) : Projet de programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027 (ECE/WG.1/2023/INF.1)

¹ On trouvera des renseignements sur la conférence régionale de la CEE sur la Conférence internationale sur la population et le développement sur la page Web consacrée à cet événement (<https://unece.org/population/icpd30>).

7. Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 et résultats attendus en 2024

Le secrétariat présentera les éléments du programme de travail exécutés en 2023 et les activités prévues pour 2024. Au titre de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail permanent sera invité à approuver le rapport d'exécution pour 2023 (ECE/WG.1/2023/4).

a) Sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions pour le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe et création de synergies avec les actions stratégiques connexes

Les membres du Groupe de travail permanent seront informés des activités de sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions sur le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe, et de la création de synergies avec les actions stratégiques connexes. Ils sont invités à communiquer les informations récentes concernant les activités de sensibilisation pertinentes organisées durant l'année.

b) Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexions concernant les politiques à mener

i) Notes d'orientation

Le secrétariat rendra compte de la note d'orientation n° 28 (« Les personnes âgées en situation de vulnérabilité »). Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à proposer des thèmes pour les notes d'orientation ultérieures et à choisir le thème de la note d'orientation n° 29.

ii) Dialogue approfondi

Le secrétariat informera le Groupe de travail permanent sur le dialogue approfondi de 2023, qui avait pour thème la lutte contre les inégalités dans le contexte du vieillissement. Les membres sont invités à examiner et choisir le thème du dialogue approfondi de 2024.

iii) Discussions en ligne entre les sessions annuelles concernant les politiques à mener

Le secrétariat informera le Groupe de travail permanent à propos des discussions en ligne concernant les politiques à mener qu'il est proposé de tenir entre les sessions dans le nouveau programme de travail. Les membres sont invités à choisir les thèmes des discussions en ligne prévues entre les sessions en 2024.

iv) Apprentissage entre pairs

Les possibilités d'apprentissage entre pairs seront examinées au titre de cet alinéa de l'ordre du jour.

c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités

i) Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement

Le secrétariat présentera au Groupe de travail permanent un nouveau projet concernant l'exécution du Plan d'action en Ouzbékistan, engagé en 2023. Les membres qui souhaitent élaborer un plan d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement en 2024 seront invités à manifester leur intérêt.

ii) *Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement*

Le secrétariat présentera les nouveaux outils de renforcement des capacités nécessaires à la prise en compte systématique des questions relatives au vieillissement mis au point en 2023. Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à présenter les formations et ateliers relatifs au vieillissement qu'ils ont organisés en 2023 et les activités relatives au renforcement des capacités qu'ils prévoient de réaliser en 2024.

d) **Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques**

i) *Données relatives au vieillissement et données ventilées par âge*

Le Groupe de travail permanent sera informé des travaux internationaux récents concernant les données relatives au vieillissement et les données ventilées par âge à des fins de suivi, notamment des activités du Titchfield City Group, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'Eurostat.

ii) *Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations*

Le Groupe de travail permanent sera informé des activités menées en 2023 dans le cadre du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations. Les membres qui ont fait appel au Programme pour éclairer leurs politiques ou qui envisagent de financer une enquête sont invités à décrire leur expérience.

iii) *Base de données sur les politiques relatives au vieillissement*

Le secrétariat rendra compte des progrès réalisés dans la constitution d'une base de données de la CEE sur les politiques relatives au vieillissement et présentera les éléments prévus pour 2024.

Le Groupe de travail permanent examinera en petits groupes de discussion la possibilité d'élaborer un cadre de suivi quantitatif pour le cinquième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Document(s) : Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 (ECE/WG.1/2023/4)

8. **Évaluation de la Phase III du projet du Fonds consacré au vieillissement**

Le secrétariat informera le Groupe de travail permanent des résultats de l'évaluation du projet intitulé « Améliorer les capacités des États membres de la CEE s'agissant d'élaborer des stratégies basées sur des données factuelles dans le but de répondre aux engagements pris au titre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 : Phase III du projet du Fonds relatif au vieillissement » (ECE/WG.1/2023/INF.5). Il présentera également les suites qu'il a été proposé de donner aux recommandations contenues dans l'évaluation.

Les membres du Groupe de travail permanent seront invités à examiner les résultats de l'évaluation et les recommandations qu'elle contient.

Document(s) : Evaluation outcomes and follow-up (Résultats de l'évaluation et suite à donner) (ECE/WG.1/2023/INF.2)

9. Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

À sa quinzième session, le Groupe de travail permanent a décidé de créer une équipe spéciale chargée de suivre l'application du paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome. À sa quinzième réunion, le Bureau a proposé la candidature du Vice-Président du Groupe de travail (Allemagne) pour présider l'Équipe spéciale.

Le Président de l'Équipe spéciale informera le Groupe de travail des activités de l'Équipe spéciale et présentera les modalités proposées pour l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution. Les membres seront invités à examiner et adopter le mandat proposé pour l'Équipe spéciale (ECE/WG.1/2023/INF.2) et les modalités proposées pour l'approche participative (ECE/WG.1/2023/INF.3).

Document(s) : Terms of reference for the task force for the follow up on paragraph 47 of the Rome Ministerial Declaration (Mandat de l'Équipe spéciale pour la suite donnée au paragraphe 47 de la Déclaration ministérielle de Rome) (ECE/WG.1/2023/INF.3)

Proposed modalities for updating the Regional Implementation Strategy (Modalités proposées pour l'actualisation de la Stratégie régionale d'exécution) (ECE/WG.1/2023/INF.4)

10. Programme de travail pour 2024 et aperçu des éléments clés du programme de travail pour 2025

Conformément à la procédure d'examen séquentiel des projets de programmes de travail des sous-programmes de la CEE approuvée par le Comité exécutif à sa 115^e réunion (Genève, 5 mars 2021), le Groupe de travail permanent sera invité à adopter le projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2024 (ECE/CEP/2023/5) et à recommander que le Comité exécutif l'adopte également. Ce programme de travail est fondé sur le projet de budget-programme de la CEE pour 2024 (A/78/6 (Sect. 20)) et a été établi selon le format du budget annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/267, adoptée le 30 décembre 2022.

Conformément à la procédure d'examen séquentiel, le Groupe de travail permanent sera également invité à examiner l'aperçu des éléments clés du programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2025 (ECE/WG.1/2023/INF.4) et à formuler, au besoin, des recommandations sur ces éléments. Les recommandations approuvées par le Comité exécutif qui figurent dans ses décisions seront prises en compte dans le projet de plan-programme de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2025.

Document(s) : Projet de programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2024 (ECE/WG.1/2023/5)

Aperçu des éléments clés du programme de travail de la composante Population du sous-programme Logement, aménagement du territoire et population pour 2025 (ECE/WG.1/2023/INF.5)

11. Financement du programme de travail

Le secrétariat rendra compte du financement du programme de travail et, notamment, de l'allocation budgétaire des contributions récemment reçues, et mettra en évidence les domaines pour lesquels des contributions supplémentaires sont nécessaires.

Les membres du Groupe de travail seront invités à annoncer des contributions, financières ou matérielles, à l'exécution de son nouveau programme de travail pluriannuel pour 2023-2027.

12. Questions diverses et résumé des décisions

Les membres du Groupe de travail permanent qui souhaitent débattre d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont invités à en informer le secrétariat au plus tard deux semaines avant la session.

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les décisions adoptées.

13. Dialogue approfondi

Cette année, le dialogue approfondi aura pour thème la lutte contre les inégalités dans le contexte du vieillissement. Les tendances pertinentes concernant les inégalités socioéconomiques et les inégalités des sexes entre les générations dans la région de la CEE seront présentées. Les participants examineront l'incidence potentielle d'autres évolutions de la société telles que les transformations du marché du travail et le progrès de la technologie sur les inégalités présentes et à venir entre personnes âgées. L'objectif fondamental de ce débat sera d'examiner les conséquences de ces tendances sur les politiques et de mettre en évidence les solutions que les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre afin de prévenir et d'atténuer les inégalités liées au vieillissement.

14. Conclusions et clôture de la session

Le secrétariat synthétisera les principaux messages du dialogue approfondi.

Le Président clôturera la session.

III. Calendrier provisoire

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi 20 novembre (matin)	
10 heures-10 h 15	Point 1 : Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
10 h 15-10 h 25	Point 2 : Élection du Bureau
10 h 25-10 h 40	Point 3 : Travaux du Bureau
10 h 40-11 h 30	Point 4 : Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030
11 h 30-11 h 45	<i>Pause-café</i>
11 h 45-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>) : Initiatives et rencontres internationales dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
Lundi 20 novembre (après-midi)	
15 heures-16 h 45	Point 5 : Réalisation des objectifs définis dans la Déclaration ministérielle de Rome de 2022
16 h 45-17 heures	<i>Pause-café</i>

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
17 heures-17 h 30	Point 6 : Programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement pour 2023-2027
17 h 30-18 heures	Résumé et conclusion de la première journée
18 heures-19 h 30	<i>Réception</i>
Mardi 21 novembre (matin)	
09 h 30-09 h 45	Ouverture de la deuxième journée de la session
09 h 45-11 heures	Point 7 : Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 et résultats attendus en 2024
09 h 45-10 heures	a) Sensibilisation à la question du vieillissement et à ses répercussions sur le développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe et création de synergies avec les actions stratégiques connexes
10 heures-10 h 40	b) Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexions concernant les politiques à mener <ul style="list-style-type: none"> i) Notes d'orientation ii) Dialogue approfondi iii) Discussions en ligne entre les sessions annuelles concernant les politiques à mener iv) Apprentissage entre pairs
10 h 40-11 heures	c) Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités <ul style="list-style-type: none"> i) Plans d'action pour la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement ii) Renforcement des capacités nécessaires à la prise en considération systématique des questions relatives au vieillissement
11 heures-11 h 40	d) Suivi de la mise en application de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement des bases factuelles de l'élaboration des politiques <ul style="list-style-type: none"> i) Données relatives au vieillissement et données ventilées par âge ii) Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations iii) Base de données sur les politiques relatives au vieillissement
11 h 40-13 heures	Discussions en petits groupes
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
Mardi 21 novembre (après-midi)	
15 heures-15 h 45	Point 7 (<i>suite</i>). Exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent sur le vieillissement en 2023 et résultats attendus en 2024
	Retours des groupes de discussion

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
15 h 45-16 heures	Point 8 : Évaluation de la Phase III du projet du Fonds consacré au vieillissement
16 heures-16 h 45	Point 9 : Actualisation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement
16 h 45-17 heures	Point 10 : Programme de travail pour 2024 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2025
17 heures-17 h 15	Point 11 : Financement du programme de travail
17 h 15-17 h 30	Point 12 : Questions diverses et résumé des décisions
17 h 30	Clôture de la deuxième journée de la session
Mercredi 22 novembre (matin)	
10 heures-10 h 15	Ouverture de la troisième journée de la session
10 h 15-12 h 45	Point 13 : Dialogue approfondi
12 h 45-13 heures	Point 14 : Conclusions et clôture de la session
